



DR BASSE



NORMANDIE



DELEGUES DU PERSONNEL

Elues FO LCL :

Titulaires :

Edith LAUVERGNE : 06 85 05 75 18

Nadine BACA : 06 76 45 08 15

Suppléante : Anne Marie DOMAGNE

Notre adresse :

Local syndical FO LCL - UAC Bayeux-

Boite Courrier 9307

Tel : 02.31.21.22.25 ou 02.31.21.22.49



Réunion du 2 Juillet 2009



MOUVEMENTS DU PERSONNEL JUIN 2009

NOM Prénom	Ancienne Affectation	Nouvelle Affectation	Fonction	Date
Francis MESLIN	Caen République Conseiller Par	UAC Bayeux	AFV	03/06/09
Myriam MARIE	LISIEUX Conseiller Pro	ST Pierre/Dives	DA	03/06/09
Julien ARMAND	Equipe d'Appui DR BN	DR Nord Pas de Calais	Equipe Appui	02/06/09
Olivier HUBERT	Caen République Attaché Commercial	Carentan	Conseiller Par	08/06/09
Pascale OSVALD	Caen République Conseiller Pro	CPR DR BN	Superviseur	15/06/09
Christophe HEBANT	Carentan Conseiller Par	Caen République	Conseiller Par	23/06/09

QUESTIONS FO LCL	REPONSES DE LA DIRECTION
<p><u>Trouville</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'embauche d'un étudiant a-t-elle été faite ? - Mme BIGARRET a fait une demande de temps partiel en Février 2009. A ce jour, elle n'a aucune réponse, Pourquoi ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche toujours en cours. - Réponse faite pour le milieu de septembre (assurée par RDT)
<p><u>Cherbourg</u> : Suite au départ de Mme RACHINEL, comment a été faite la répartition de son portefeuille, quelle procédure a été appliquée ?</p>	<p>La répartition a été faite assurée après analyse menée par le DGA.</p>
<p><u>Lisieux</u> : Suite à la suppression d'un poste de conseiller professionnels, qui gère ce portefeuille ?</p>	<p>A l'heure actuelle, il est géré par le Conseiller Pro présent.</p>
<p><u>Bayeux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme DELAMARE part à l'UAC de Bayeux, qui va la remplacer et quand ? - Mme HAUTCOEUR est en arrêt longue maladie, comment sera couvert son poste ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Le remplacement de Mme DELAMARE sera assuré par une embauche début septembre. Dans l'attente un renfort via les alternants sera assuré. - Mme HAUTCOEUR n'est pas actuellement en longue maladie. Nous avons réfléchi au cas où cela arriverait.
<p><u>Cap Caen</u> :</p> <p>Mme BOURGIN est partie en DAFC depuis fin mai, qui la remplace, qui assure la gestion de son portefeuille ?</p>	<p>Son remplacement est assuré par Mme ALMONT.</p>
<p><u>Equipe d'Appui</u> :</p> <p>Un collègue est parti dans une autre DR, sera-t-il remplacé ?</p>	<p>Cela se gèrera dans le cadre de l'autorisation d'effectif de la DR.</p>
<p><u>Honfleur</u>:</p> <p>Le DA a été muté à Avranches en mai, depuis cette date, le poste est à découvert, qui assure le travail du DA ?</p> <p>Des heures supplémentaires ont-elles été déclarées par la conseillère commerciale ? Une compensation financière a-t-elle été prévue compte tenu de la surcharge de travail ?</p>	<p>Le poste sera couvert courant juillet. Après une période de renfort apporté par la DGA et la DR afin de permettre la continuité de l'activité. Quant aux heures supplémentaires qui seraient déclarées, elles suivraient le processus habituel, validation par le DGA puis par le DR.</p>
<p><u>Flers</u> :</p> <p>Une collègue de l'Accueil/Service est toujours en ALD, comment est assuré son remplacement ?</p>	<p>Le renfort est assuré par l'appui des collaborateurs de l'agence.</p>
<p><u>Habilitations</u> :</p> <p>Les conseillers professionnels et les stagiaires ne sont toujours pas habilités pour la tenue des podiums. Ils se servent des sessions des collègues pour délivrer les CRE... Cette situation inacceptable dure depuis des mois, quand sera-t-elle résolue ?</p>	<p>Habilitations Conseillers Pros faites. Cela a été mis en place et vérifié par le Conseiller Pro. Ce n'est pas possible pour le stagiaire d'où l'importance de commander les cartes permettant les retraits aux DAB /GAB.</p>

<p>Auxiliaires de vacances : Un budget de 882 jours nous a été annoncé, nous souhaitons avoir un tableau détaillé avec les noms des auxiliaires, les lieux de leur affectation et la durée de leur contrat.</p>	<p>32 auxiliaires embauchés à ce jour.</p>
--	--

COMMENTAIRES FO LCL :

Effectifs : FO LCL a évoqué les problèmes rencontrés dans différentes agences.



Des décalages parfois importants sont constatés entre les dates d'arrivées et de départs lors des mutations, Le volume de travail des collègues présents s'accroît d'autant. (Honfleur, Pros Caen).

Les absences pour maladie sont malheureusement plus nombreuses et l'équipe volante ne permet pas de couvrir tous les besoins ce qui désorganise les équipes en place qui doivent souvent gérer en interne les remplacements. (Bayeux, Flers)



Les postes supprimés créent une surcharge de travail aux collègues qui voient augmenter le nombre de clients à gérer. (Cherbourg, Lisieux)

Les salariés doivent faire plus de résultats avec moins de personnel, leur résistance a des limites, attention aux répercutions sur leur santé !

N'hésitez pas à nous contacter pour nous signaler vos difficultés. Nous pouvons intervenir pour vous aider.



**BULLETIN
D'ADHÉSION**
<http://www.fo-lcl.fr>



La cotisation syndicale ouvre droit
à une réduction d'impôt égale à 66% de son montant.
Exemple : cotisation de 100 €, réduction fiscale de 66 €, soit 34 € de coût réel.

**Vous aussi, défendez-vous !
Faites entendre votre voix !
Adhérez à *FO LCL***

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Matricule LCL :

Classification :

Fonction exercée :

Agence :

Téléphone professionnel :

Fait-le :

Signature



Bulletin d'adhésion à retourner à :

Local syndical *FO LCL* - UAC Bayeux- 9307-

